



# 4.0

## DES VISIONS PROSPECTIVES

- 4.1 Donner du sens à l'action publique à travers des modèles
- 4.2 Présentation des modèles par domaine
- 4.3 Établir les domaines influents
- 4.4 Situer la Nouvelle-Calédonie d'aujourd'hui et de demain dans ces modèles
- 4.5 Conclusion





« Il n’y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va. »

Sénèque dans *Lettres à Lucilius*  
(environ 4 av. J.-C./65 ap. J.-C.)

La prospective constitue un art difficile de par la nature même de sa mission, en particulier dans une société de l’innovation et au cœur de processus, politiques, économiques ou sociaux, pour lesquels l’incertitude règne. La prospective repose généralement sur cinq questions : qui suis-je ? Que peut-il advenir ? Que puis-je faire ? Que vais-je faire ? Comment le faire ?

La présente partie a pour objectif de compléter les réponses à la première question (qui suis-je ?) et d’observer les pistes qui permettent de répondre aux deux autres questions (que puis-je faire ? Que vais-je faire ?), la question du comment étant l’objet de la suite du document.

Face à cette complexité, la prospective ne peut se réduire à la prévision du futur. La méthode des scénarios constitue ainsi un outil précieux pour aborder plusieurs futurs possibles, en fonction non seulement des évolutions (voire des ruptures) de l’environnement extérieur, mais aussi de la réaction des acteurs publics et privés face à ces dernières. La méthode des scénarios telle qu’elle est appréhendée pour la démarche NC2025 s’inspire des travaux du programme LIPSOR<sup>(1)</sup> (en particulier sa « boîte à outils ») et des démarches appliquées dans les rapports du Centre d’analyse stratégique<sup>(2)</sup>. Elle s’apparente fortement à la technique dite de l’analyse morphologique.

Cette méthode repose notamment sur la définition de modèles suivant des thématiques. Ces modèles, expliqués en première partie et détaillés en deuxième, cernent les évolutions possibles et ciblent les choix politiques à réaliser. Le choix des combinaisons réalisables étant définis au regard d’un scénario tendanciel et d’un scénario considéré comme souhaitable, à l’aune des ambitions du schéma<sup>(3)</sup> et des dynamiques ou tendances internes et externes.

Dans la suite du document, le scénario dessiné constituera un guide de réflexion pour les politiques publiques quand les modèles serviront de cadres aux choix politiques et aux priorités à définir.

(1) Lien Innovation Prospective Stratégie et Organisations, du Conservatoire national des arts et métiers.

(2) Le Centre d’analyse stratégique (CAS) est devenu, en 2013, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) qui est rattaché au Premier ministre.

(3) Voir chapitre 2.

## 4.1 DONNER DU SENS À L'ACTION PUBLIQUE À TRAVERS DES « MODÈLES »

Un modèle est l'expression formelle et simplifiée d'un système existant par ailleurs. Ainsi, par exemple, le modèle éducatif allemand, qui fut longtemps appelé « modèle de séparation », est une description des grands principes qui ont dicté l'élaboration des politiques éducatives dans ce pays. Il importe de comprendre ici que le modèle est une simplification de la réalité permettant d'en saisir le sens. En effet, les modèles présentés ci-après ne sont que des concepts poussés dans leurs formes les plus tranchées. Dans la réalité, ils ne sont pas étanches les uns aux autres, et l'on trouvera dans toute politique des compromis exprimant ces visions différentes ainsi que des emprunts à l'un et l'autre modèles.

Pour autant, cette simplification de la réalité est extrêmement utile pour réaliser une analyse prospective, car elle offre un outil didactique de formulation des différentes idéologies à l'œuvre dans l'arène politique du pays. Chacun devrait ainsi être en mesure de positionner sa vision idéale de la citoyenneté, du système scolaire, de l'organisation territoriale, etc. espérée pour le pays ; et ainsi de faire l'exercice intellectuel de réflexion des conséquences de ces choix sur des sujets aussi fondamentaux que les questions foncières, le développement culturel ou la stratégie industrielle.

## 4.2 PRÉSENTATION DES MODÈLES PAR DOMAINE

Différents domaines ont été estimés essentiels pour procéder à une démarche prospective et ont fait l'objet de la définition de modèles: l'organisation de la société, les logiques des territoires, les systèmes éducatifs, les structures économiques, l'articulation des échelles de gouvernance et le mode de démocratie.

### 4.2.1 Les modèles de société

La question qui est posée à la société calédonienne dans son ensemble est bien de savoir comment penser la position du peuple kanak (peuple autochtone précolonial) dans la

construction de la citoyenneté du pays, et comment penser le modèle de société que l'on cherche à développer, c'est-à-dire les modalités relationnelles entre citoyens et/ou entre communautés.

Cette question, par ailleurs très générale, s'est posée de manière différente à travers l'histoire et selon les pays. Elle a façonné des modèles de société qui varient suivant la prise en compte des communautés qui composent les sociétés, selon les relations des communautés entre elles, et en fonction de la primauté, ou non, d'un peuple autochtone. Ainsi, cinq modèles peuvent être décrits.

				
<p><b>A. Modèle assimilationniste :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les citoyens sont égaux en droits, quelque soit leur origine, leurs croyances, leur genre, etc.</li> <li>- Ne reconnaît pas de communauté dans son fonctionnement institutionnel et juridique.</li> <li>- Le sentiment d'appartenance à une communauté ou à une religion reste du domaine de la sphère privée.</li> <li>- Citoyenneté construite selon la logique d'appartenance à un territoire.</li> </ul>	<p><b>B. Modèle interculturel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnait les groupes culturels mais aspire au métissage et à l'échange interculturel afin de faire émerger une culture syncrétique.</li> <li>- Construction d'un sentiment d'appartenance sociale à une échelle identitaire supra-communautaire.</li> <li>- Proximité des identités culturelles communautaires dans des espaces communs et intégration progressive des modes de vie</li> <li>- Citoyenneté construite selon la logique d'appartenance au territoire.</li> </ul>	<p><b>C. Modèle communautariste :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cherche à stabiliser les cultures communautaires dans le temps.</li> <li>- Différenciation identitaire et communautaire encouragée par la valorisation et la promotion culturelle de chaque communauté.</li> <li>- Vivre-ensemble construit suivant le principe de reconnaissance et de tolérance mutuelle entre les communautés.</li> <li>- Identité, degré d'autochtonie et légitimité des communautés définies par la lecture de leur histoire par les autres communautés.</li> <li>- Citoyenneté de l'individu déterminée par son appartenance identitaire et communautaire.</li> </ul>	<p><b>D. Modèle autochtoniste :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité fondée sur la culture du peuple autochtone au titre de son antériorité.</li> <li>- Culture autochtone valorisée dans les espaces publics, dans le système éducatif et dans l'audiovisuel.</li> <li>- Discrimination positive généralisée au profit du peuple autochtone.</li> <li>- Citoyenneté définie par rapport au peuple autochtone qui accueille les autres citoyens.</li> </ul>	<p><b>E. Modèle ségrégationniste :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communautés très séparées et étanches les unes aux autres.</li> <li>- Espaces communs réduits au minimum.</li> <li>- Apartheid ethnique.</li> </ul>

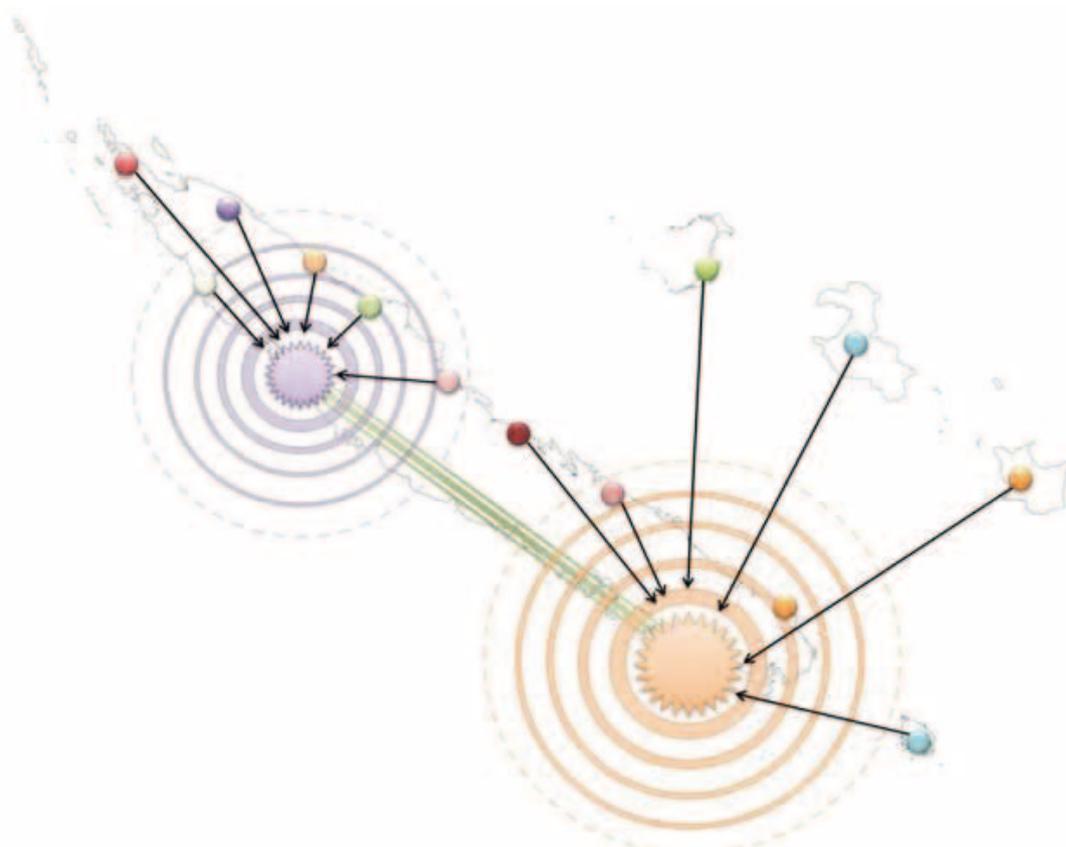
## 4.2.2 Les modèles de territoires

La vision dans l'espace du processus de rééquilibrage<sup>(4)</sup> peut se décliner en trois modèles principaux, selon le sens qui est donné à ce terme et surtout les façons d'y parvenir.

Ces différences sont théoriques et ne sont pas si tranchées dans la réalité, mais elles permettent néanmoins de bien saisir les contradictions à l'œuvre dans le déploiement des politiques de développement et d'aménagement du territoire.

(4) Les auteurs du bilan de l'accord de Nouméa définissent la notion en cinq volets : le rééquilibrage de la répartition des infrastructures et services publics, le rééquilibrage économique, le rattrapage en terme de développement humain, le rééquilibrage socio-professionnel et le rééquilibrage identitaire et culturel.

## 2 MODÈLE CENTRALISÉ (OU POLARISÉ)



■ **Principe** : rééquilibrage par la redistribution des richesses depuis les centres (les villes) vers les périphéries (le monde rural).

### ■ **Polarisation et unités de cohérence territoriale** :

■ Segmentation majeure entre un grand pôle de développement et la brousse : le territoire est marqué par la différenciation urbain/rural.

■ Segmentation communale : chaque commune organise son territoire indépendamment de ses voisines.

■ Relations bilatérales de chaque commune avec le centre : projet de territoire construit selon un gradient d'éloignement au centre.

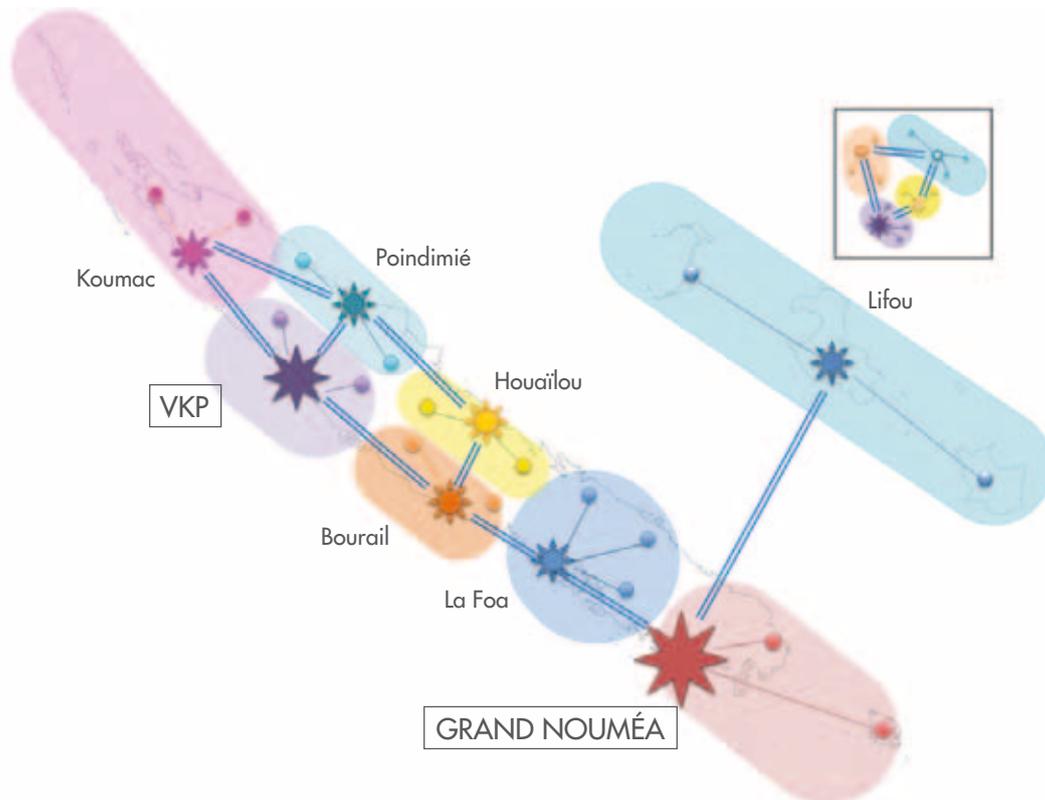
■ Maillage étoilé.

### ■ **Occupation du sol et activités** :

■ Monde rural considéré comme milieu traditionnel vivrier, agricole, minier, touristique et environnemental.

■ Monde urbain producteur de biens et de services à forte valeur ajoutée.

### 3 MODÈLE DÉCENTRALISÉ RÉGIONALISTE



■ **Principe** : rééquilibrage par le développement de pôles secondaires.

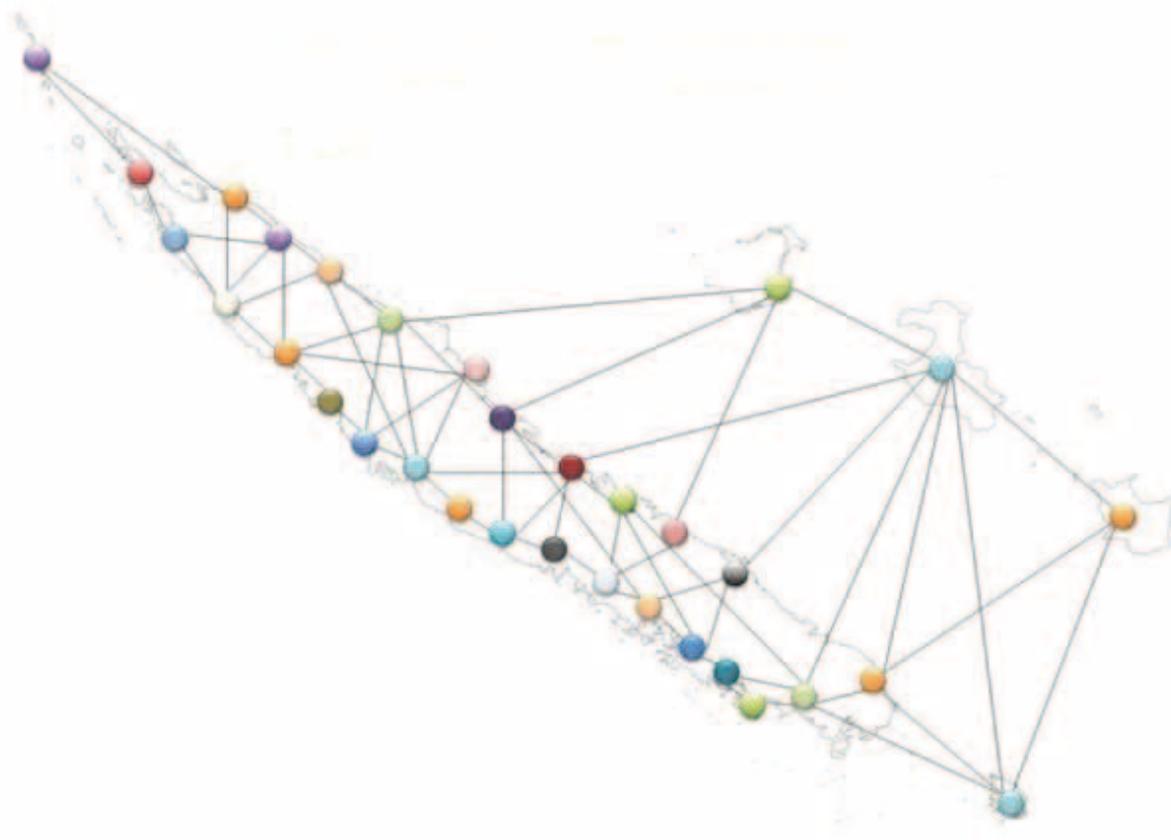
■ **Polarisation et unité de cohérence territoriale** :

- Multipolarité hiérarchisée : centres principaux/ centres secondaires.
- Recherche de cohérence en « régions » (groupement de communes, entités supra communales, etc.).
- Territoire marqué par des spécificités régionales (production de projets de territoire autour de ces spécificités).
- Polarisation au sein des « régions ».
- Recherche de complémentarité des « régions » : relations multilatérales entre régions.
- Maillage territorial interpolaire.

■ **Occupation du sol et activités** :

- Monde rural considéré comme milieu traditionnel vivrier, agricole et environnemental, mais tourné vers le pôle régional.
- Développement en tribu par la pluriactivité et les retombées du développement économique des pôles secondaires. Différenciation selon un gradient d'éloignement aux pôles secondaires.
- Promotion des pôles urbanisés considérés comme moteurs économiques.

## 4 MODÈLE DIFFUS (SANS HIÉRARCHIE ENTRE ACTEURS LOCAUX)



■ **Principe** : rééquilibrage conçu comme une décentralisation et déconcentration géographique absolues, pays rural avec services et activités répartis sur tout le territoire.

■ **Polarisation, unité de cohérence territoriale et articulation des échelles** :

- Dépolarisation urbaphobe.
- Déconcentration de la population et de l'activité, décentralisation poussée des services publics dans les villages de proximité.
- Maillage fin du territoire intégralement rural.
- Recherche de cohérence à l'échelle macro : diffusion des services publics et des activités.

■ **Vocations territoriales, occupation du sol et activités** :

- Décentralisation des grandes infrastructures publiques dans les villages conçue en complémentarité (ex. : lycée dans un village, hôpital dans l'autre, aéroport dans le suivant, etc.).
- Monde rural pluriactif considéré comme le modèle à développer.
- Développement en tribu par la pluriactivité, peu de différenciation entre les tribus, chacune se spécialisant dans une ou plusieurs activités complémentaires à celles développées ailleurs.

### 4.2.3 Les modèles scolaires

Tous les systèmes scolaires sont confrontés à deux orientations, en apparence contradictoires : d'une part une fonction de différenciation, où il s'agit d'orienter et d'évaluer les élèves permettant de légitimer leur distribution sociale ; d'autre part une fonction d'intégration sociale à travers la transmission d'un socle commun de valeurs et de savoirs. Les mêmes questions traversent souvent les systèmes éducatifs et les moyens employés pour différencier ou intégrer peuvent varier. Par exemple, le moment de la sélection dans le cursus scolaire (précoce ou non), la gestion de l'hétérogénéité des élèves

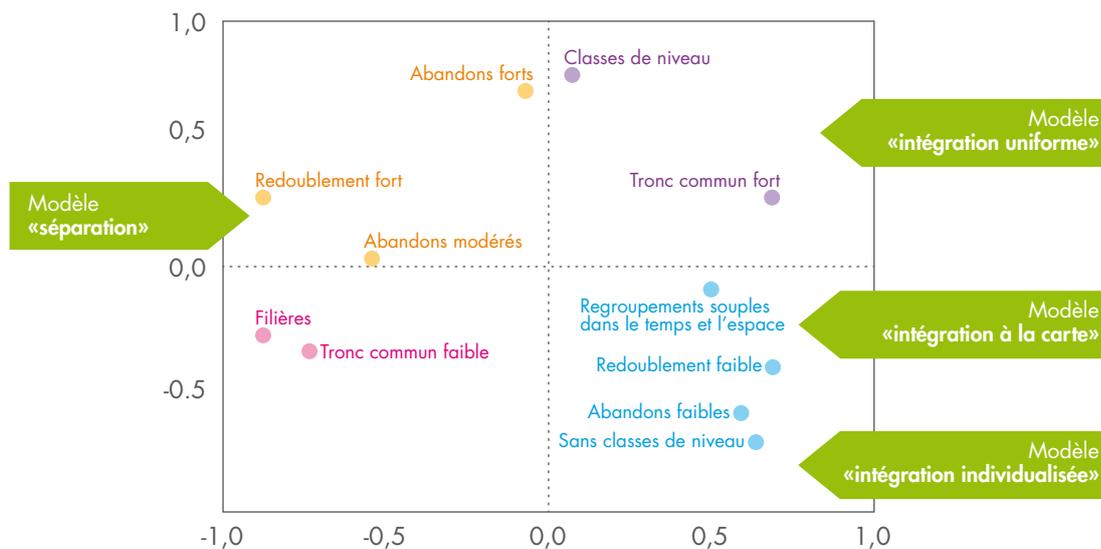
et le recours plus ou moins développé à l'enseignement individualisé, le recours au redoublement systématique ou non, le regroupement par niveau des élèves ou non, l'exclusion ou non du système scolaire de ceux qui sont en échec, sont des variables : des choix de politique éducative qui impactent les performances des systèmes éducatifs. Les résultats attendus des élèves dépendront des choix qui auront été réalisés sur ces différentes dimensions.

Nathalie Mons<sup>(5)</sup> a proposé ainsi une typologie des modèles scolaires corrélés avec les performances des élèves en termes d'équité et d'efficacité. Elle distingue quatre modèles :

5

<b>Modèle de séparation (Allemagne)</b>	<b>Modèle d'intégration à la carte (pays anglo-saxons)</b>	<b>Modèle d'intégration individualisée (pays du nord de l'Europe)</b>	<b>Modèle d'intégration uniforme (France, Espagne, Argentine, etc.)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Séparation et sélection précoces des élèves, orientés dès l'école primaire en fonction de leurs résultats.</li> <li>■ Politique de filières rigides.</li> <li>■ Redoublements importants, mais avec une faible sortie sans qualification.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Tronc commun assez long (jusqu'à 16 ans).</li> <li>■ Gestion de la diversité faite, dès l'enseignement primaire, par un système de groupes de niveau dans les classes.</li> <li>■ Dans le secondaire il existe une offre différenciée de cours en fonction du niveau des élèves pour toutes les disciplines.</li> <li>■ Ces groupes sont flexibles.</li> <li>■ Les sorties sans qualification sont faibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Suivi individuel, soit dans le cadre de l'école publique ou via des structures privées.</li> <li>■ Tronc commun long.</li> <li>■ Sélection tardive.</li> <li>■ Pas de classes de niveau.</li> <li>■ Travaux en petits groupes.</li> <li>■ Les sorties sans qualification sont là aussi faibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Collège unique mais présence de filière.</li> <li>■ Regroupement par niveau.</li> <li>■ Redoublement comme régulation.</li> </ul>

(5) Les Nouvelles Politiques éducatives. La France fait-elle les bons choix ? Nathalie Mons ; PUF 2007. Coll *Éducation et société*.



### Pour quelles performances ?

Globalement, les travaux de recherche montrent que la durée du tronc commun est associée aux performances des élèves (évaluées par les données de PISA) : le fait de repousser l'orientation le plus tard possible dans le parcours de l'élève est en relation positive avec un niveau général élevé et des inégalités entre élèves et établissements plus faibles. Il s'agit ici de « corrélations » et non de « causes à effets », mais de nombreuses analyses internationales convergent à partir des scores obtenus par PISA<sup>(6)</sup>. Pour le Haut conseil de l'Éducation : « De nombreuses études montrent que constituer des classes homogènes ne permet ni de relever le niveau des élèves les plus faibles, ni d'apporter une solution à la grande difficulté scolaire. Elles concordent également pour établir une corrélation entre la brièveté du tronc commun et la forte proportion d'élèves en difficulté : plus le tronc commun est court et la sélection précoce, plus la proportion d'élèves très faibles est importante ». Il poursuit en précisant que : « Les résultats de l'enquête PISA 2006 font apparaître qu'il existe également une corrélation inverse entre le volume de l'élite scolaire et celui de l'échec scolaire : moins un pays a d'élèves faibles, plus il a de très bons élèves. Prendre en compte les premiers n'interdit donc pas de s'occuper des seconds, ces deux démarches allant au contraire de pair. »

Le modèle de séparation est associé à des performances médiocres, mais c'est encore plus le cas pour le modèle de l'intégration uniforme qui obtient un résultat très mauvais au score national moyen de l'enquête PISA. Par contre, l'intégration individualisée est associée à des performances élevées.

En fait, les modalités de différenciation du modèle unique influent sur les résultats. La grande différence de performance tient à la manière de gérer l'hétérogénéité. C'est la source de la tension du système scolaire. Cette gestion de l'hétérogénéité interroge les choix en matière de :

- redoublement, notamment dans le second degré : il est utilisé en France et peu pratiqué dans le modèle d'intégration individualisé ;
- environnement éducatif (mixité sociale des écoles, par exemple) : dans le modèle des pays d'Europe du nord, la mixité sociale est forte dans les établissements. Les pays qui ont une carte scolaire stricte (pas de libre choix) sont souvent associés aux écarts types les plus faibles entre les résultats des élèves et donc d'inégalités scolaires. La discipline et le climat en classe sont aussi des éléments liés aux modèles scolaires ;
- inégalités sociales : c'est dans le modèle d'intégration individualisée que la relation réussite scolaire et inégalités est la plus faible. La France, avec son modèle d'intégration uniforme, est mal placée.

(6) Program for International Student Assessment : programme international pour le suivi des acquis des élèves.

## 4.2.4 Les modèles économiques

En matière économique, les modèles envisagés répondent à la vision prospective et aux tendances mondiales dans le but de s'inscrire dans le mouvement du développement durable.

Les modèles historiques, tels que le marxisme, n'ont pas fait ici l'objet d'un regard puisqu'ils n'apportent pas de réponse explicite et directe à ces tendances.

Deux modèles, qui dans leurs formes les plus pures sont en opposition, sont présentés ici : le modèle en cours dans le contexte d'une économie mondialisée (à quelques exceptions près), et le modèle (à construire ?) d'une économie verte.

7

<i>Modèle économique productiviste</i>	<i>Modèle économique vert</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Primauté accordée à la production de biens et de services en quantité (indicateur du PIB) ressources naturelles puisées sans limite pour répondre à cet objectif.</li><li>■ Concentration des capitaux dans des multinationales.</li><li>■ Opportunité économique dépendante d'une rentabilité financière à court terme (calcul coût-bénéfice et optimisation de fonctions d'utilité).</li><li>■ Capital humain pris en compte principalement au travers du prisme utilitariste et valorisé uniquement par la redistribution de revenus.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Maintien constant du stock de capital naturel.</li><li>■ Approche globale de l'économie et recherche d'un équilibre entre les composantes sociale, économique et environnementale (et non d'un optimum).</li><li>■ Privilège donné à la production de biens et de services (et donc d'emplois) dont la finalité est la protection de l'environnement ou la diminution de la pression sur les matières premières.</li><li>■ Prise en compte du temps long dans les stratégies économiques (déconnexion de la temporalité financière courte).</li></ul>

## 4.2.5 Les modèles agricoles

Les modèles agricoles varient selon le degré d'implication des pouvoirs publics, la territorialisation de leur action et les agriculteurs ciblés : professionnels organisés, traditionnels, agriculture quasi-vivrière. Ainsi, trois modèles peuvent-être décrits :

8

<b>Modèle « ouverture des marchés » (NZ)</b>	<b>Modèle « forte implication des pouvoirs publics » (Europe, États-Unis)</b>	<b>Modèle de double politique agricole (Brésil)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Ouverture des marchés pour réduire les facteurs de vie chère et les aides publiques.</li><li>■ Organisation du marché par la libre concurrence (qui conduit à ce que les grandes surfaces optent pour l'importation de produits agricoles bien moins chers).</li><li>■ Développement de pôles de recherche pour améliorer la productivité et sélectionner les espèces les plus compétitives.</li><li>■ Faible implication des pouvoirs publics (si ce n'est à travers la recherche et pour les denrées très périssables et peu sujettes à la concurrence des produits importés).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Organisation des marchés par les pouvoirs publics qui fixent, filière par filière, des objectifs précis.</li><li>■ Organisation de la recherche et du développement (R&amp;D) en fonction de ces objectifs.</li><li>■ Régulation du marché : contrôle des marges à l'import, négociation entre les pays pour l'exportation de certains produits.</li><li>■ Sécurisation du foncier agricole.</li><li>■ Maintien de certaines filières non rentables avec des objectifs environnementaux (ou paysagers).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Politique agricole officiellement duale : une politique de promotion de « la grande agriculture », des circuits commerciaux locaux et régionaux classiques et une politique de soutien à « l'agriculture familiale ».</li><li>■ La politique de promotion de la « grande agriculture » consiste à mettre en place des mesures afin d'aider quelques filières pour couvrir le marché local ou pour l'export.</li><li>■ La politique de promotion de « l'agriculture familiale » apporte une aide méthodologique et une assistance technique adaptées pour l'accès à la terre et au crédit, pour l'appui à la commercialisation et pour l'apport de garanties en cas de calamités.</li></ul>

## 4.2.6 Les modèles de gouvernance

Les modèles de gouvernance font ici référence à l'articulation des pouvoirs et des échelles, en particulier en termes de centralisation/décentralisation.

9

<i>Modèle centralisé</i>	<i>Modèle décentralisé</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Consiste à réunir tous les moyens d'action au niveau d'un centre unique : l'État, qui est en situation de « monopole ».</li><li>■ Avantages : consolider l'unité du pays, assurer un traitement égal et uniforme des administrés.</li><li>■ Risques/inconvénients : délais dans le traitement des affaires administratives, isolement du centre vis-à-vis des régions périphériques (provinces si l'on considère la Nouvelle-Calédonie comme point central) et inadaptation de l'action publique (moins d'appréhension des réalités territoriales).</li><li>■ Attention, la déconcentration est une technique d'aménagement du pouvoir central, <b>c'est une modalité de la centralisation</b>. Elle consiste, pour les autorités centrales, à déléguer certaines compétences au sein d'une même personne morale à des représentants locaux (services déconcentrés ne possédant dès lors pas de personnalité morale propre). La « délégation de compétence », présente dans la déconcentration, est ici bien distincte du « transfert de compétence ».<sup>[7]</sup></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Consiste en un véritable transfert de compétence des autorités centrales vers les collectivités territoriales (possédant dès lors d'une personnalité morale propre). Ces compétences sont ainsi gérées au nom et pour le compte de la collectivité territoriale.</li></ul>

[7] L'expression « services déconcentrés » est apparue dans la loi du 6 février 1992 concernant l'administration territoriale de la République.

## 4.2.7 Les modèles de gouvernement

La Nouvelle-Calédonie se développe aujourd'hui dans une démocratie de type « consociative », qui est une façon de gouverner par consensus en respectant des minorités se trouvant principalement dans des petits états, et dans des sociétés plurielles, hétérogènes (diversités linguistique, religieuse, ethnique), tentant de faire vivre ensemble des groupes différents.

Cependant, il ne saurait y avoir de vision prospective sans interrogation sur ce modèle face à la possibilité d'un modèle de démocratie majoritaire. Aussi, les deux modèles sont-ils brièvement décrits ci-dessous et font-ils pleinement partie des options possibles pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

10

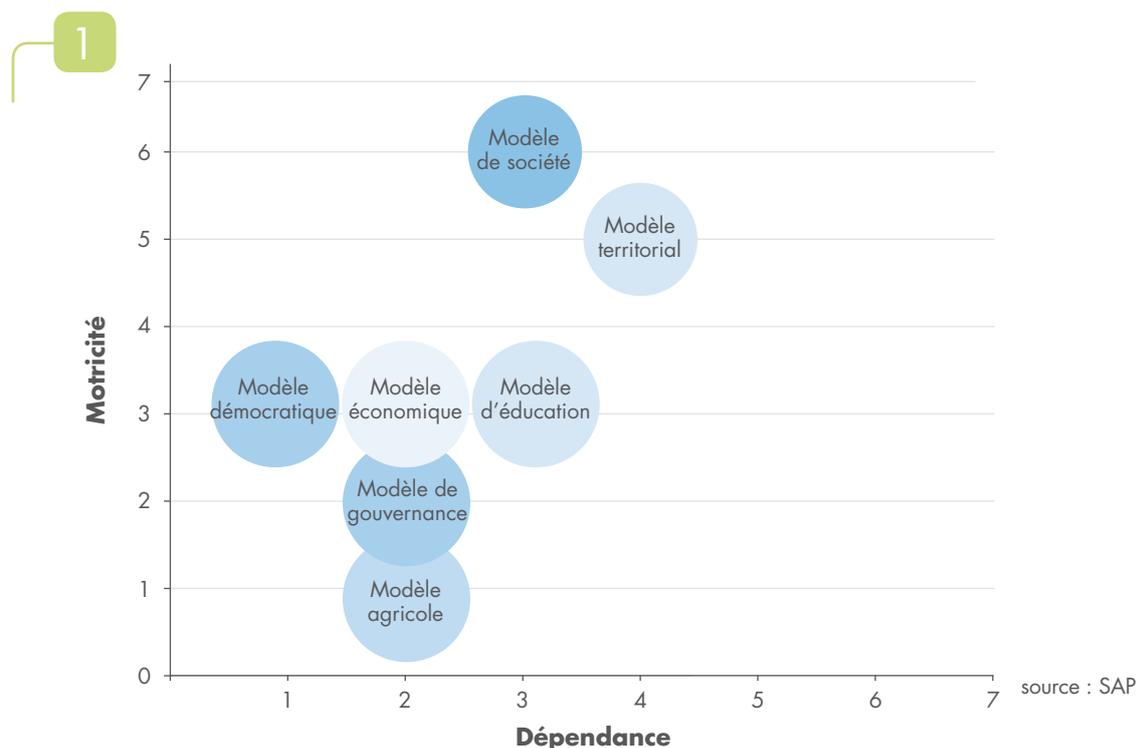
<b><i>Démocratie majoritaire (système de Westminster)</i></b>	<b><i>Démocratie consociative</i></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Pouvoir central souvent fort.</li><li>■ Concentration du pouvoir politique dans les mains de la majorité.</li><li>■ Peu de coalition dans les gouvernements.</li><li>■ Gouvernement très hiérarchique (Premier ministre, ministre d'État, ministre, secrétaire d'État).</li><li>■ Système électoral majoritaire.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Importance du consensus et de la reconnaissance des minorités.</li><li>■ Pouvoir central souvent limité.</li><li>■ Pouvoir central partagé : fait collégial (principe de grande coalition et de segmentation autonome des secteurs).</li><li>■ Éventuellement, veto des minorités.</li><li>■ Gouvernement souvent peu dépendant des élections.</li><li>■ Système électoral proportionnel.</li><li>■ Gouvernement soumis au compromis.</li><li>■ Représentation forte des leaders extrémistes.</li></ul>

## 4.3 ÉTABLIR LES DOMAINES INFLUENTS

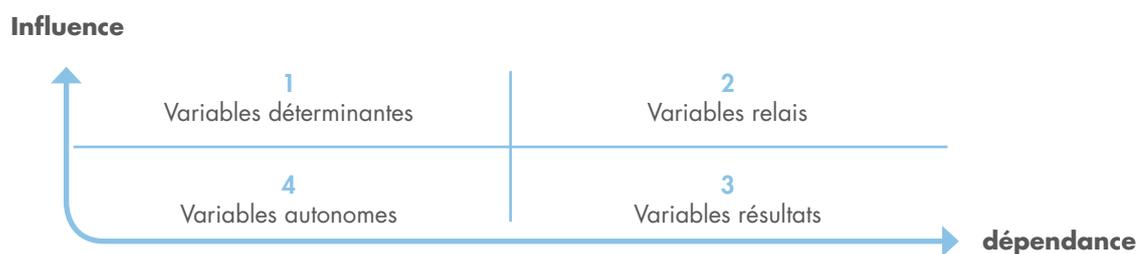
Les modèles précédemment illustrés ne sont ni des entités cloisonnées, ni des entités indépendantes. La relation d'influence de certains modèles sur d'autres est complexe, elle ne saurait faire l'objet d'une relation déterministe, d'autant moins que les relations d'influence s'expriment elles-mêmes en fonction de contextes variables. Pourtant, tenter d'exposer ces relations constitue une base intéressante pour mieux comprendre la situation de la Nouvelle-Calédonie et pouvoir

ainsi mieux identifier sur quoi doivent porter les efforts, peut-être les plus essentiels.

C'est aussi une base d'analyse qui permet de partager un certain ordre de priorités, sans pour autant parler de hiérarchie entre les modèles : il ne s'agit pas de dire, par exemple, que le choix du modèle d'organisation territoriale doit prévaloir sur un autre, mais plutôt de permettre un ordre d'analyse qui semble mieux correspondre à la situation du pays.



### 2 GRAPHIQUE D'INFLUENCE / DÉPENDANCE

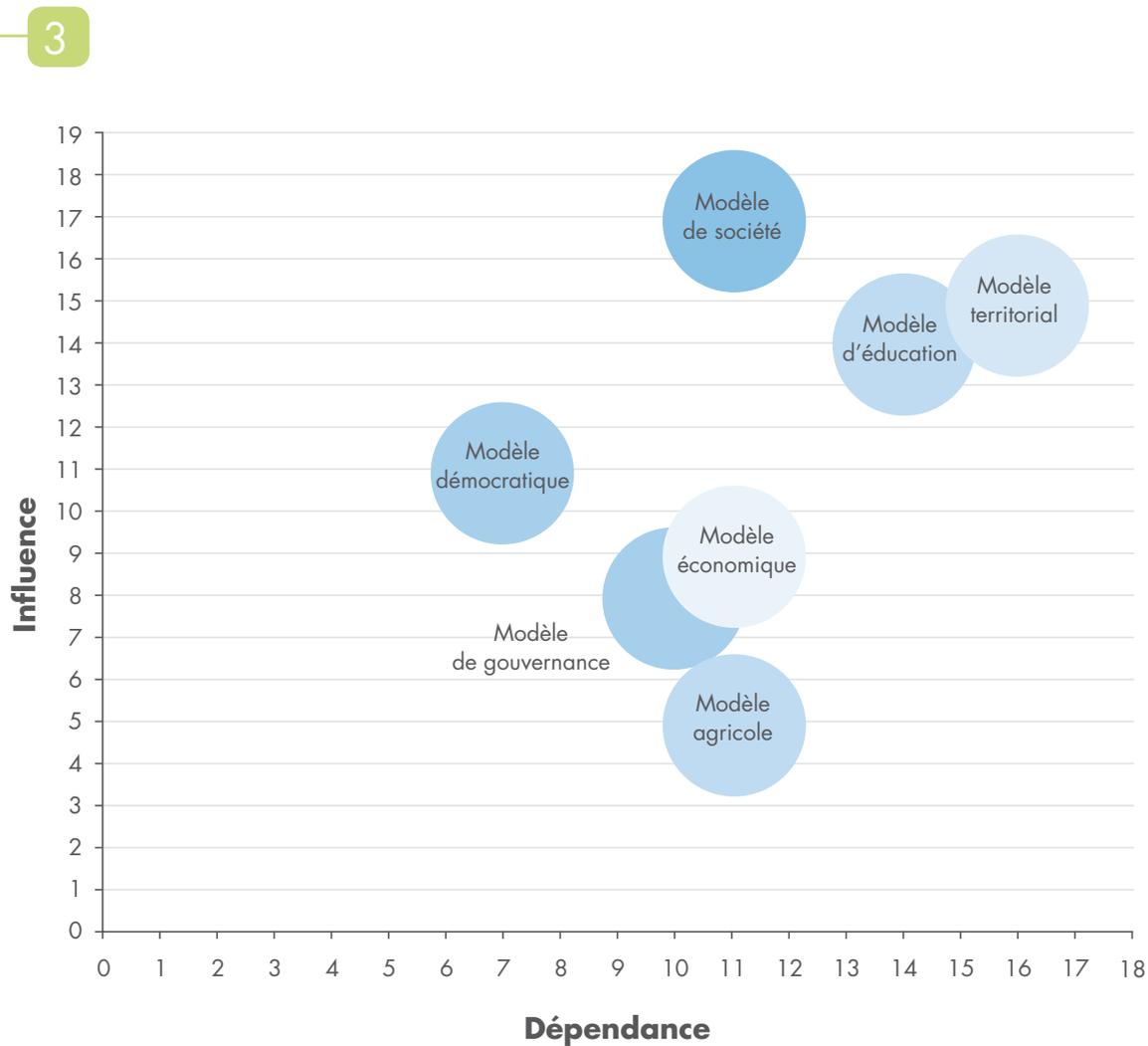


Ce type d'analyse<sup>(8)</sup> a été conduit en deux étapes. La première consiste à identifier au premier ordre les relations directes. Le résultat est illustré par le graphique motricité/dépendance dont la lecture est illustrée par le schéma d'influence/dépendance qui décompose le plan en quatre zones. Les modèles situés en zone (1) sont ceux qui conditionnent le plus l'évolution du système.

Ceux de la zone (2) sont ceux attachés aux enjeux du système puisqu'ils agissent en levier (fortement moteur), mais sont également sensibles (puisque'ils dépendent des autres variables). Ceux de la zone (3) sont essentiellement déterminés par les autres, leur évolution est plutôt résultante. Quant à ceux de la zone (4) ils n'ont qu'une action très modérée (voir figure 2).

(8) En prospective, on appelle cela des analyses structurelles. Manuel de prospective stratégique, Michel Godet, 1997.

Compte tenu de la complexité du système analysé, il était essentiel de pousser plus loin la méthode<sup>(9)</sup> qui permet, à l'étape suivante, de rendre compte des relations d'influence, autrement dit des relations indirectes<sup>(10)</sup>. Le résultat est présenté dans la figure 3.



(9) Qui consiste à élever la matrice d'analyse structurelle au carré.

(10) Pour aller plus en détail dans la méthode, le lecteur intéressé trouvera des éléments d'explication dans la méthode des scénarios, les dossiers d'ALEPH, commissariat général du Plan, 2004 ; ou encore dans Invitation à la prospective, Hugues de Jovenel, 2004.

L'analyse qualitative<sup>(11)</sup> de ces résultats fait ressortir les points suivants :

- globalement aucun modèle n'est situé dans la zone (4), ce qui signifie que le choix d'utiliser ces modèles est pertinent, car tous ont un rôle significatif ;
- tous les modèles révèlent un niveau de dépendance fort ou très fort, ce qui illustre parfaitement la complexité du système, mais aussi le fait que les modèles ne sont pas étanches les uns aux autres et interagissent fortement entre eux ;
- il existe clairement une hiérarchie d'influence, ce qui peut suggérer une organisation dans l'ordre d'analyse des priorités ;
- ce qui conditionne le plus l'évolution du système (zone 2 du plan) est constitué du triptyque modèle de société / modèle de territoire / modèle éducatif.

En conclusion, cette analyse structurelle permet en premier lieu d'affirmer qu'il n'est pas possible de faire l'impasse sur la question du type de modèle de société souhaité pour la Nouvelle-Calédonie. Même si cette question peut paraître trop large, voire politique, par rapport à un schéma d'aménagement plus classique, on s'aperçoit que les réponses possibles à cette question ont trop d'influence sur le reste pour ne pas être abordées clairement.

Même si c'est à un degré moindre, le même raisonnement s'applique pour les modèles de territoire et d'éducation pour lesquels des choix essentiellement politiques se posent.

L'influence moindre des autres modèles ne doit pas minimiser leur importance, elle témoigne simplement qu'il sera plus aisé de faire les choix les concernant lorsque les choix primordiaux auront été réalisés.

## 4.4 SITUER LA NOUVELLE-CALÉDONIE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN DANS CES MODÈLES

Tel que nous l'avons indiqué, aucune société dans le monde ne peut être assimilée à un seul modèle. Les sociétés sont pleines de diversité et, pour trouver leur équilibre, elles mettent en œuvre des politiques publiques qui s'inspirent de plusieurs modèles. Nécessairement, la représentation des différents modèles mis en œuvre évolue au cours du temps. Ainsi, pour illustrer caricaturalement notre pensée, les exemples de civilisations qui ont évolué au cours des siècles, de modèles de gouvernance dictatoriaux vers des modèles démocratiques, avec parfois des retours à des modes autoritaires, ne sont pas rares. On trouverait également de nombreux exemples d'évolution pour les modèles d'éducation, les modèles économiques, etc.

Dans le cadre d'une étude prospective, la question se pose de savoir d'une part, comment se situe le pays aujourd'hui

vis-à-vis de ces différents modèles, puis, d'autre part, d'évaluer quelle serait l'évolution possible, en respectant bien sûr les fondamentaux de l'accord de Nouméa. Il ne s'agit pas ici de donner une lecture particulière de cet accord, c'est pourquoi nous avons utilisé les « ambitions<sup>(12)</sup> » définies politiquement pour le schéma<sup>(13)</sup> pour faire ce travail de projection.

Cet exercice a été réalisé avec l'appui de quelques experts extérieurs, sur la base du diagnostic<sup>(14)</sup> et de l'ensemble des études conduites dans le cadre de la présente phase du schéma NC 2025, et est représenté dans le tableau sur le degré de présence des modèles dans la Nouvelle-Calédonie actuelle.

(11) Il ne saurait être fait une analyse trop quantitative de ce type de méthode.

(12) Voir chapitre 2.

(13) Compte-rendu du comité de pilotage NC2025, décembre 2009.

(14) NC 2025 - Diagnostic et enjeux, 2010.

Leur déclinaison	La situation actuelle vécue	L'esprit des ambitions
<b>Les modèles sociétaux</b>		
■ Le modèle assimilationniste		
■ Le modèle interculturel		
■ Le modèle autochtoniste		
■ Le modèle communautariste		
■ Le modèle ségrégationniste		
<b>Les modèles d'organisation territoriaux</b>		
■ Le modèle centralisé		
■ Le modèle régionaliste		
■ Le modèle diffus		
<b>Les modèles scolaires</b>		
■ Le modèle d'intégration à la carte		
■ Le modèle d'intégration individualisée		
■ Le modèle d'intégration uniforme		
■ Le modèle de la séparation		
<b>Les modèles économiques</b>		
■ Le modèle «économie productiviste»		
■ Le modèle «économie verte»		
<b>Les modèles de l'agriculture</b>		
■ Le modèle «double politique agricole»		
■ Le modèle agricole libéral		
■ Le modèle d'agriculture dirigée		
<b>Les modèles de gouvernance</b>		
■ Le modèle centralisé		
■ Le modèle décentralisé		
<b>Les modèles de gouvernement</b>		
■ Le modèle majoritaire		
■ Le modèle consociatif		

source : SAP

La lecture de ce résultat doit bien évidemment être faite avec prudence. Ce tableau doit être compris comme une tendance probable des évolutions à envisager, et constituer une aide à la réflexion collective sur les modèles compatibles avec l'accord de Nouméa et les ambitions pour le pays.

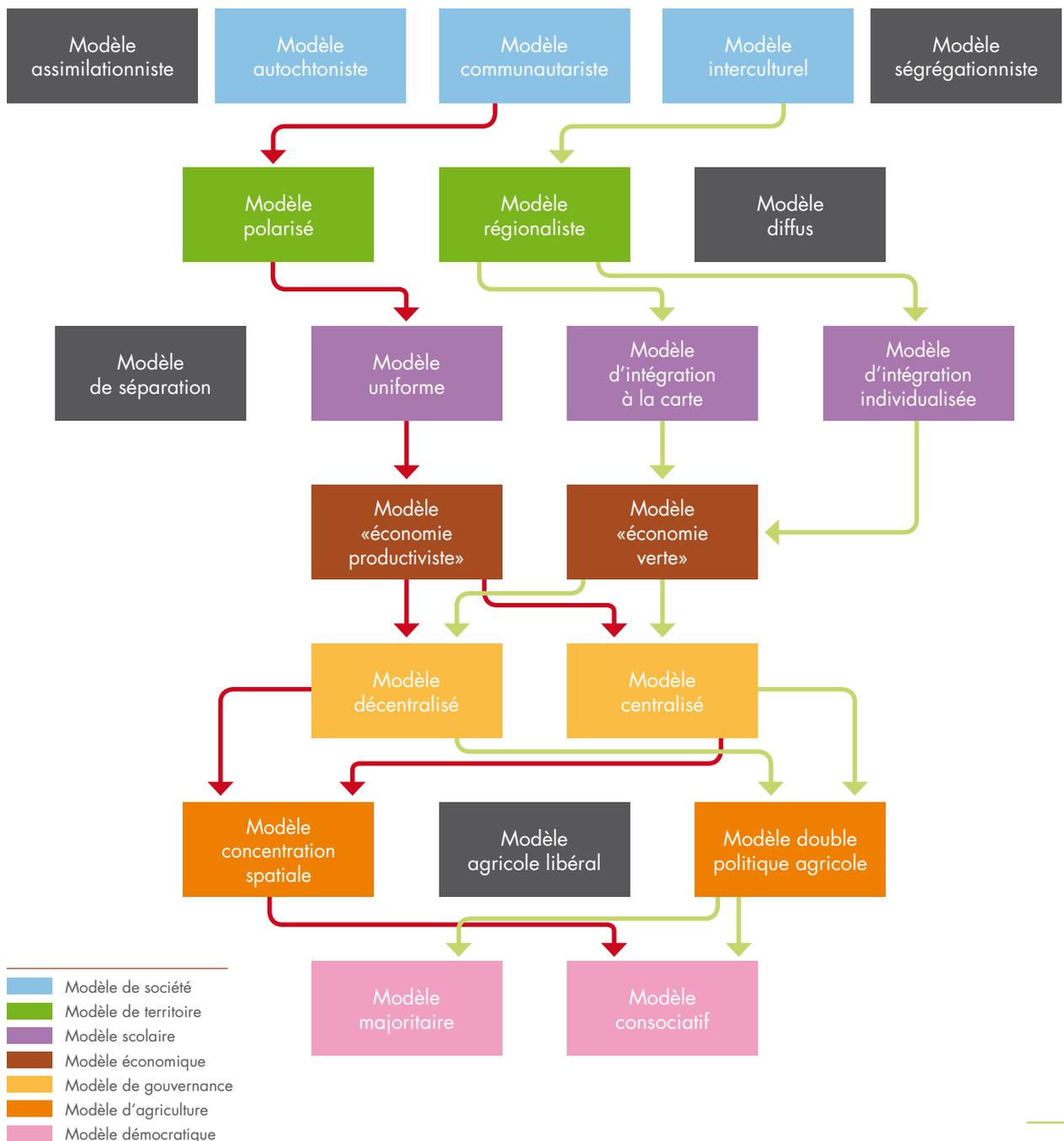
Le schéma des scénarios d'évolution donne une autre représentation du même résultat. Le fait d'indiquer par plusieurs flèches le positionnement de la

Nouvelle-Calédonie traduit le fait que plusieurs types de modèle peuvent correspondre, que ce soit dans la Nouvelle-Calédonie actuelle ou encore dans celle que l'on peut imaginer dans la compatibilité des « ambitions » du schéma.

L'ordre, du haut vers le bas, est inspiré des résultats du travail de l'analyse structurelle<sup>(15)</sup>. Nous avons mis en couleur grise les modèles qui semblent trop éloignés de l'esprit des ambitions. Le code couleur des flèches reprend celui du tableau précédent.

## 2 VUE SCHÉMATIQUE DES SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION

Il peut être proposé, dans une dynamique prospective, de construire des scénarios globaux, sur la base des modèles thématiques, depuis une perception de la situation actuelle (chemin rouge) vers un scénario pouvant être appréhendé comme répondant des ambitions (chemin vert)



(15) Voir paragraphe 4.3.

## 4.5 CONCLUSION

« Mieux vaut une approximation grossière mais juste, qu'une prévision très fine mais erronée »<sup>(16)</sup>.

En prospective, l'appui sur des modèles et des réflexions associées, est une démarche qui peut être considérée comme très grossière (à l'opposé de certaines modélisations qui donnent l'impression de pouvoir prédire l'avenir de manière plus déterministe). C'est pourtant une approche probablement plus réaliste, car elle englobe les choses dans leur ensemble, à une échelle plus large. Elle est moins influencée par des hypothèses<sup>(17)</sup> qui s'avèrent souvent erronées, et illustre mieux les ruptures qui sont nécessaires.

L'utilisation des modèles type, que l'on pourrait qualifier d'universels, en appui de la réflexion prospective qui elle, est très contextualisée à un système particulier (en l'occurrence la Nouvelle-Calédonie), permet de mettre en relief des questions essentielles.

Cette analyse permet d'illustrer que les choix, en terme de politique publique et donc d'actions concrètes, ont comme conséquence principale d'orienter le pays vers des types de modèle. Ainsi, et même s'il est toujours concevable qu'une même société fasse référence à plusieurs types de modèle, la cohérence de l'action publique sera toujours plus forte si les actions convergent pour tendre vers des modèles qui ne soient pas trop éloignés.

Pour la Nouvelle-Calédonie, la relation influence/dépendance que les modèles ont les uns avec les autres illustre l'effort général de positionnement pour toutes les familles de modèles exposées. Elle rend également insistant le fait qu'il est nécessaire de disposer d'un positionnement plus affirmé quant à certains modèles, tant ceux-ci sont des éléments clefs pour les orientations qui en découlent (les conséquences en termes d'aménagement des équipements, de rééquilibrage, etc. sous toutes leurs formes, sont nombreuses).

Le positionnement de la Nouvelle-Calédonie vis-à-vis de ces modèles semble indiquer qu'il existe encore un chemin important d'évolution pour atteindre les « ambitions » définies pour le schéma. C'est cette vision de l'évolution nécessaire qui a été reprise dans la suite du document et qui illustre comment, en termes de politiques publiques, il est possible de passer du positionnement actuel de la Nouvelle-Calédonie vis-à-vis de ces différents modèles, à un positionnement conforme aux « ambitions » du schéma.

(16) Invitation à la prospective, Hugues de Jovenel, 2004.

(17) Les modélisations déterministes, en particulier en économie, s'appuient souvent sur des évolutions à 10 ans de l'inflation mondiale, du cours des produits pétroliers, etc. L'histoire a montré que si ces simulations pouvaient être indispensable sur le court terme, aucune ne s'est avérée exacte sur le moyen/long terme.